

Comment limiter le « binge drinking » (« biture express ») ?

Volonté de limiter la baisse du prix des boissons alcoolisées lors des « Happy hours » : la SMERRA approuve l'initiative d'amendement du Sénat, dans le cadre du projet de loi santé.

Tout comme les Sénateurs, nous nous inquiétons des **pratiques excessives** des jeunes consommateurs. En tant que centre de Sécurité sociale étudiante, nous nous mobilisons afin de protéger les étudiants d'une surconsommation aux effets négatifs sur leur santé et leur vie.

Notre pôle prévention et promotion de la santé met en place des **actions concrètes pour aider les étudiants**, suite aux analyses tirées des **enquêtes nationales** auxquelles nous participons.

D'après **l'enquête santé nationale emeVia 2015**, dont le 1^{er} volet « addictions » vient d'être publié :

- > **21,1% des étudiants sont des buveurs excessifs, taux en augmentation** par rapport à la précédente enquête (20,3% en 2013) ;
- > Ces buveurs excessifs ont davantage conscience d'avoir trop bu, mais **leurs comportements ne changent pas** ;
- > Ces étudiants n'ont **pas conscience** des risques qu'ils prennent.

Timothée Bernard, étudiant et président de la SMERRA, témoigne en ce sens : « *La SMERRA assume un rôle d'éducation à la santé auprès de nos affiliés. Pour nous, il est indispensable d'être présent sur les lieux de vie étudiants avec des actions de prévention menée par les pairs. Nous renouvelons chaque année notre partenariat avec l'association Avenir santé (stands de sensibilisation avec éthylo-tests et jeux). Nous venons également de lancer un tout nouveau cocktail sans alcool, expérimenté avec succès auprès de lycéens qui fêtaient leur bac sur l'académie de Lyon (7 juillet 2015 – Soirée des Bacwinners). Nous allons continuer à mobiliser nos équipes lors des temps festifs étudiants, tout au long de l'année universitaire.* »

A propos de la SMERRA

<http://smerra.fr>

Depuis plus de 40 ans, la SMERRA est délégataire de service public pour gérer la Sécurité sociale étudiante. Membre du Réseau national emeVia des mutuelles étudiantes de proximité, elle prend en charge les dépenses de santé de ses 120 000 affiliés en Rhône-Alpes et en Auvergne. Ses treize agences se situent à proximité des lieux d'études universitaires.